

Extrait du procès-verbal du Conseil Municipal
de Saint-Denis-de-Méré
Séance du 05 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Manuel MACHADO, Maire.

Etaient Présents : Manuel MACHADO, Maire, Vanessa LARCHER, adjointe, Gervais BALLUAIS, adjoint, Anne-Marie ESNAULT, Sonia HUE, Graziella BRION, Alain FERRAND, Alexis GAILLARD, Françoise LAMACHE,

Absents : Sébastien MONY, Amandine FRENÉE.

Quorum : Nombre de membres en exercice : 11 – Quorum : 6 – Présents : 9 (quorum atteint)

Monsieur Alexis GAILLARD a été élu secrétaire.

Le procès-verbal de la séance précédente du 07 novembre 2025 a été adressé aux membres du conseil municipal dans les huit jours suivants ladite séance et est approuvé en début de cette séance par les membres présents.

Ordre du jour de la séance et décisions :

1- Exécution budgétaire

Il est présenté au conseil municipal un état de l'exécution budgétaire.

2- Lotissement « Le Clos Mérois » :

2-1- Avenant n°1 au marché Lot n°1

Cette question est reportée à la prochaine réunion de conseil municipal de janvier 2026.

2-2- Aide complémentaire du SDEC

Monsieur Gervais BALLUAIS informe le conseil municipal de l'attribution par le SDEC d'une aide complémentaire d'environ 12 700 € sur l'extension du réseau d'électricité et la desserte intérieure en électricité du lotissement. Ainsi, sur un coût de 31 746,33 €, le SDEC porte sa participation à 80% soit 25 397,06 € laissant la charge à la commune de 6 349,27 €.

3- Avance remboursable du budget général au budget Lotissement

Sur la proposition de Monsieur le Maire, au vu de l'exécution du budget annexe « Lotissement du Clos Mérois » 2025, et notamment du paiement, cette année, de notre maître d'œuvre et des entreprises de travaux sur la tranche 1, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide le financement du budget annexe de cette année 2025 par une avance remboursable du budget général pour un montant de 300 000,00 €.

4- Travaux sécurisation RD562 Traversée des Landes : plan AVP définitif du CD14

Monsieur le Maire présente le dernier plan remis par le Conseil Départemental du Calvados en mairie le 21 novembre dernier.

5- SPANC : Contrôle périodique des IANC : pénalités pour contrôle obligatoire non effectué

Vu le code de la Santé Publique, et notamment de ses articles L1331-1 à L1331-7-1 et L1331-8, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'astreindre au paiement d'une somme de 150 € ttc, assimilée à une « pénalité », les propriétaires qui ne se sont pas conformés aux obligations d'ici au 31/01/2026,
- de répéter cette « pénalité » tous les six mois en cas de contrôle non effectué.

6- Point marchés publics et contrats en cours

La liste des marchés publics et contrats en cours est présentée.

7- Mise à disposition salle communale aux candidats élections municipales 2026

8- Questions diverses

- Exposition « Suisse Normande – territoire préservé » CPIE Collines Normandes en cours du 01/12/2025 au 12/12/2025
- Manifestations à venir :
 - Trail du Père Noël des Petits Suisses Normands le 14/12/2025
 - Arbre de Noël communal aux enfants le 17/12/2025 à 16h
 - Vœux Municipalité le 10/01/2026
- Fermeture de la mairie du 24/12/2025 au 04/01/2026

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22 h 25.